

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX

C. C. P. 2533 St-Germain

Abonnements

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

L'UNION DOUANIÈRE

Les foules se grisent de mots, et il est des formules vagues qui semblent avoir des pouvoirs magiques pour tous ceux qui rêvent au retour de l'âge d'or de la production.

En l'occurrence c'est l'union douanière qui est la vogue du moment. Quand on a lâché ce grand mot, il semble que toutes les difficultés soient vaincues.

Est-il possible, vraiment, de croire qu'à la faveur de ce régime la Tunisie va pouvoir écouler ses produits sans courir tous les risques de la vie chère. Peut-on penser également que les céréalistes et les viticulteurs de la Métropole vont laisser pénétrer sans protestations des produits obtenus avec une main-d'œuvre dont les salaires de 6 à 8 francs par jour sont dérisoires par rapport aux exigences de la main-d'œuvre rurale des plus pauvres régions de la France.

Il faut voir les difficultés en face et ne pas se leurrer sur les conséquences d'un protectionnisme de jour en jour plus rigoureux.

Les batailles qui se livrent sur le terrain économique sont, en réalité, des plus dangereuses car elles aboutissent, en définitive, à une défense des hauts salaires au mépris des souffrances de ceux qui ne peuvent plus exporter le fruit de leur travail.

On évolue ainsi dans un cercle vicieux car les barrières douanières ont pour résultat de faire monter le coût de la vie et de réduire le pouvoir d'achat des salariés, mais les pays voisins ne manquent pas d'avoir des réactions vigoureuses qui provoquent la fermeture des marchés extérieurs; il en résulte qu'après une amélioration passagère la crise reprend plus désastreuse que jamais avec les déséquilibres les plus imprévus.

L'économie politique serait une science des plus précises si les hommes qui l'invoquent à tout propos voulaient bien se mettre d'accord, au préalable, sur la définition des termes en usage dans le jargon des hommes d'affaires.

Les mots les plus simples donnent lieu à des malentendus désastreux parce que toujours chacun choisit la définition la plus avantageuse en vue de faire prévaloir la thèse qui lui est chère. Que les économistes, par exemple, se mettent d'accord pour définir simplement la valeur et le prix.

La valeur d'un objet est déterminée par la quantité de marchandises qu'on peut se procurer en échange de cet objet et le prix de cet objet par la quantité de monnaie qu'on peut obtenir avec cet objet. Quand on aura mis en harmonie de façon durable le prix et la valeur on aura résolu la plupart des difficultés qui divisent producteurs, commerçants et consommateurs.

Il serait trop facile, en effet, au moyen d'un étalon monétaire extensible ou compressible au gré de chacun de faire varier de la façon la plus inattendue le prix d'objets dont le volume, la qualité et le poids ont pu être, par ailleurs, nettement définis.

Quand on veut résoudre un problème d'algèbre ou de géométrie, il importe d'abord de savoir l'inconnue que l'on cherche ou la condition que l'on veut réaliser. Il devrait en être de même d'un problème d'économie politique, mais ici la restriction mentale intervient et ceux qui proposent les solutions les plus astucieuses ont toujours une idée derrière la tête, idée qu'ils ne livrent pas. Il s'ensuit que telle mesure qui devrait apporter la solution à d'angoissantes difficultés est parfaitement susceptible d'entraîner des méfaits plus navrants encore dans le monde des salariés et pour tous ceux qui, réduits au repos par l'âge ou les infirmités, ne disposent pas de modiques ressources.

Il apparaît enfin relativement facile de s'incorporer à une union douanière dont on ne peut mesurer l'avance tous les effets, mais il est permis de se demander comment on en pourra sortir.

CIVIS.

Les futures réformes et l'opinion tunisienne

Depuis le retour de Paris de M. le Résident Général — il s'agit de M. Lucien Saint — les bruits les plus divers circulent au sujet des futures réformes dont la Tunisie va être bientôt dotée.

Selon les uns, ces réformes seraient déjà arrêtées dans tous leurs détails et n'attendraient pour être promulguées que la signature du Souverain. Suivant les autres, les principes seuls en seraient posés d'accord avec le Gouvernement français, les détails restant encore à étudier par le Ministre qui serait en train d'y mettre la dernière main.

Ces derniers fondent leurs allégations sur ce fait que pendant tous ces derniers temps le Résident Général aurait procédé à une espèce de consultation générale auprès des principales personnalités en vue de la capitale : directeurs d'établissements financiers, hommes politiques, délégués à la Conférence Consultative, journalistes, etc...

Un journal du soir, se disant habilement bien informé parce qu'il avait la sympathie de l'Administration, nous a même fourni les grandes lignes de ces réformes.

Quel qu'il en soit, nous pensons que ces dernières ne vont pas tarder à voir le jour.

Mais nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de faire d'ores et déjà une remarque et une réserve.

M. le Résident Général n'a pas cessé, depuis son arrivée en Tunisie, de nous donner des marques évidentes de son libéralisme et de sa sympathie. Dès le début, il a déclaré son intention formelle de pratiquer une politique de collaboration entre l'élément français et l'élément tunisien, basée sur le respect mutuel des intérêts de chacun d'eux (tout comme l'a fait M. Peyroul). Nous avons encore présentes à l'esprit les assurances qu'il nous a données à maintes reprises qu'il entendait travailler avec nous les besoins multiples et variés de notre population et de leur donner satisfaction.

Tous ses actes ultérieurs n'ont fait que confirmer ces déclarations.

Nous étions donc en droit de croire révoqué le temps où on disposait de nos biens et de notre avenir sans nous consulter.

Malheureusement nous n'avons pu nous empêcher de constater qu'au cours de ses diverses consultations et conversations récentes, M. le Résident Général semble avoir totalement ignoré la population tunisienne.

Aucun Tunisien n'a, en effet, été appelé auprès de lui pour donner son avis ou même un simple renseignement sur les réformes qui se préparent comme si celles-ci ne nous intéressaient pas ou comme si elles devaient être uniquement faites dans l'intérêt exclusif de nos compatriotes français, seuls consultés.

Nous nous sommes laissé dire que M. le Résident Général serait revenu en Tunisie pleinement investi de la confiance du Gouvernement de la République, nous n'avons jamais douté qu'il en ait toujours joui — et avec les pouvoirs suffisants pour imposer ses réformes à tous.

Cette carte blanche, donnée à notre Résident Général, ne pouvait signifier, en conséquence, l'empêchement de deux poids et deux mesures, vis-à-vis de la colonie française et du peuple tunisien.

C'est dans ces conditions que n'ayant pas été appelé à donner notre avis sur des réformes dont nous avons contribué pour beaucoup à faire sentir la nécessité et à faire naître l'idée, nous ne pouvons que réserver notre opinion et notre droit strict d'appréciation.

A. ESSAFI.

N. B. — Cet article nous avait été remis par le signataire il y a une dizaine d'années, mais nous ne pûmes l'insérer parce que le programme de M. Lucien Saint était en préparation et les Tunisiens ne devaient pas être sacrifiés, pas plus qu'aujourd'hui, comme ils le pensaient.

Mais quel changement dans le ton des discours de la dernière heure et ceux d'aujourd'hui ? — P. L.

La Petite Tunisie à ses Abonnés, Lecteurs, ses Correspondants et Amis ses meilleurs vœux pour 1935.

BULLETIN

En prison Citroën

La firme CITROËN a déposé son bilan et obtenu le bénéfice de la liquidation judiciaire.

C'est vraiment payer bon marché le gaspillage effréné qui existait dans cette affaire, si l'on en croit le « Voltaire » et la « Tribune de Paris » qui publient des renseignements suggestifs qui, il faut l'espérer, seront contredits ou, sinon, les gaspilleurs de la Citroën traités vilipendés dans les palcos du Gouvernement.

Voici ce que publient ces deux confrères qui nous ont fait dresser les cheveux et pousser les cris de : Ah ! les bandits, car ce n'était pas leur argent qu'il manœuvrait :

LES TRAITEMENTS CHEZ CITROËN « Avant de quitter le groupe Michelin, Citroën était entré en relations avec la « Général Motors ». L'agent général de la firme américaine avait obtenu un « gentlemen agreement » qui lui donnait droit de regard sur toute l'affaire : direction, administration, usines, caisse d'assurances, etc.

L'agent général pria le chef comptable de lui communiquer les cinquante principales traites.

Liste en main, l'Américain sursauta : même à Detroit, elle ferait, paraît-il, soupirer. En fait, le nom de Citroën, avec trois millions par mois. Le cinquième traitement, par ordre décroissant, dépasse encore 55.000 francs par mois !

On trouve dans cette liste les plus grands noms de l'armorial et de la haute bourgeoisie républicaine : Jean Millerand, 47, ne reçoit que 55.000 francs par mois.

Les cinquante plus hauts salaires font un total de 72 millions par an.

« LE VOLTAIRE ».

A la Résidence Générale

M. le Résident Général est rentré de France avec les personnels de ses Cabinets civil et militaire qui l'ont accompagné à Paris.

Et M. Scherb, l'aimable chef de service de la presse qui, lui, était allé prendre quelques jours de repos à Alger et Constantine, a devancé le Résident Général pour être à son poste avant son retour.

Le créateur d'Hammam-Lif

Alors que l'on parle des projets musulmans, de construire une ville Pontind à la place des marais Pontins, il est juste de dire qu'il a eu un devancier dans la personne de notre ancien et estimé compatriote, M. Haekenberger, alors directeur de la Banque de Tunisie, qui entreprit de construire une station thermale et balnéaire à Hammam-el-Lif; qui n'était alors qu'un cloaque marécageux, devant la gare et où s'élevait maintenant une ville de 6.500 habitants, ville très fréquentée.

Il n'existait à Hammam-el-Lif qu'une baraque dans l'emprise du chemin de fer, où il y avait un café-restaurant tenu par un nommé Ouni et, sur la plage, les bains Bertrand qui existent toujours.

Sous l'habile direction des architectes, on commença par remblayer le boulevard du Casino et quelques rues adjacentes sur lesquelles on construisit de charmantes villas qui étaient vendues à raison de 3.000 francs l'une avec 500 mètres de terrain.

Puis l'on entreprit la construction du Casino, la salle de spectacles qu'on entourait de jardins aux mille fleurs éclatantes.

Pendant ce temps de création, une foule d'acheteurs de terrains construisirent une quantité de villas qui existent encore, l'établissement de bains thermaux et la rotende sur la plage. Quand tout fut prêt, le Résident Général d'alors, M. Charles Rouvier, voulut présider l'inauguration de la station et il se rendit à Hammam-el-Lif par le chemin de fer, afin de féliciter M. Haekenberger du magnifique effort qu'il venait d'accomplir du à son

intelligence et à ses brillantes qualités d'homme d'affaires.

Il y a 40 ans de cela au mois de juillet dernier que cette inauguration eut lieu devant des milliers de personnes transportées par le train qui avait son point terminus à Hammam-el-Lif.

Nous nous souvenons de cette inoubliable cérémonie comme si c'était hier, nous voyons encore la joie de tous devant cette magnifique création.

Certainement aujourd'hui cette charmante petite ville est à son apogée, elle devrait donc en reconnaissance pour son créateur lui élever une statue sur le rond-point, de façon qu'elle soit vue de toutes les directions qui y aboutissent. Ce serait là une juste récompense et un hommage à cet homme d'honneur. Nous soumettons la question à M. le Résident Général, certain qu'il l'étudiera avec attention.

Le rail ou l'auto ?

Comme suite à notre réfutation de l'article de Civis qui est un grand amateur d'auto et voit dans un délai peut-être proche la disparition de nos chemins de fer, tout au moins pour les transports des voyageurs, alors que notre collaborateur Paul Lux croit au contraire au retour du public aux bons chemins de fer tant les accidents d'autos sont nombreux, et surtout les autocars et les autobus, voici une statistique récente que publie la « Vie Tunisienne » dans son dernier numéro :

Il résulte d'une statistique récente que le nombre de tués par mille personnes transportées serait :

« Pour les bateaux à vapeur, sur mille, 1.

« Pour les chemins de fer, sur mille, 2.

« Pour les autocars, 11.

« Pour les autos particulières, 14.

« Pour les avions, 70.

Voilà des chiffres suffisants et qui ont une autre portée que les réclames grasses payées par les compagnies de transport par avions.

Ajoutons que lorsque nos pays étaient sillonnés par les diligences, le nombre d'un mort par cinq mille transportés était la preuve que la voiture hippomobile est le mode de transport le plus sûr.

Quant aux autocars, dont on veut nous imposer l'emploi aux lieu et place du chemin de fer, ils sont à leur droit réputés comme fort périlleux.

Nos mines métalliques

Nous nous occuperons, dans nos prochains numéros, de nos mines métalliques laissées à l'abandon alors que les tours de la Penmarc'h travaillent à plein avec des minerais étrangers dont nous ignorons la provenance et que nous allons chercher à connaître.

Où vont les millions du Pétrole ?

L'Office National des Combustibles Liquides dispose annuellement d'un nombre respectable de millions pour subventionner les recherches pétrolières.

Ces millions sont consciencieusement absorbés chaque année, mais nul ne sait jamais si les recherches entreprises donnent des résultats quelconques ?

Enquêter ce silence voulu et organisé ?

Les arguments invoqués par l'Office National des Combustibles Liquides pour justifier cette attitude, loin de sauvegarder le patrimoine national, servent trop les intérêts anglo-saxons, pour que l'on ne s'inquiète pas d'une politique pétrolière qui, de plus en plus, asservit la France aux trusts étrangers.

Nous les démentirons bientôt...

L'ECONOMIE FRANÇAISE.

Echos & Nouvelles

DANS LA MAGISTRATURE

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Dalloz, vice-président du Tribunal Civil de Tunis, comme procureur de la République, en remplacement de M. Vayssié, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Nous ne laisserons pas partir Mme et M. Vayssié sans leur dire les regrets qu'ils laisseront parmi nous.

Nous adressons également nos félicitations à M. Sautet, juge-doyen de la pres-

mière Chambre, nommé président du Tribunal de Sousse.

Nous l'avons connu assez jeune, en 1890, car nous étions des amis de sa famille, qui serait si heureuse de voir leur cher fils et neveu à la tête du Tribunal de Sousse.

A LA COUR BEYLICALE

Avec les derniers jours du Ramadan, S. A. le Bey reprenant la vieille tradition de feu Si Naceur-Bey, quitte toutes les après-midi le palais d'Hammam-el-Lif pour Tunis où elle se rend d'abord au Dar-el-Bey puis se rend dans les mosquées pour y entendre les conférences des cheikhs. Celle de mercredi donnée par Si Ali bel Khodja l'a particulièrement intéressée.

Et les pauvres à la sortie des mosquées y reçoivent des oboles.

Puis Son Altesse rejoint Hammam-el-Lif au moment où le jeûne prend fin et le canon tonne sur la montagne.

Et voilà un jour de moins à bifester du calendrier.

Nous avons appris avec peine que notre ami le général Selim Dziri avait eu une indisposition qui l'a obligé de garder la chambre et de cesser pendant quelques jours son service auprès de S. A. le Bey.

PITIE, s. v. p.

Un peu de pitié, s. v. p., pour les pauvres employés de magasins laissés à l'extérieur pendant les journées froides.

Notre excellent confrère Bouyac signale qu'un grand, très grand magasin, a pris cette habitude.

Notre confrère ignore-t-il qu'une loi existe depuis 25 ans pour prévenir ces abus en même temps que pour fournir des chaises au personnel féminin.

LA PERTE DU « SCHIAFFINO » 24

Nous avons appris avec peine la perte du « Schiaffino » 24 qui fréquentait assez souvent notre port.

On se perd en conjectures sur ce sinistre, car le bateau tenait bien la mer. Aujourd'hui toute chance de retrouver les 24 personnes qui se trouvaient à bord doit être abandonnée.

Nous en sommes d'autant plus attristés que notre cher ami Louis de Maniquet était fier d'administrer la Compagnie Schiaffino dont le directeur, M. Laurent Schiaffino, était son gendre.

Nous prenons une vive part à la douleur qu'ont dû éprouver M. Laurent Schiaffino et les administrateurs de la Compagnie.

DANS LES P.T.T. CHERIFIENS

Toute la presse marocaine chante les louanges de M. Dubeauclard qui va prendre sa retraite dans quelques jours, et de M. Susini qui va le remplacer.

M. Dubeauclard, qui avait encore quelque deux ans à diriger au Maroc l'Office des P.T.T., vient d'être obligé à partir par décision ministérielle spéciale, en application des décrets-lois, dit le « Courrier du Maroc ».

Nous ne laisserons pas partir ce haut fonctionnaire sans rappeler ce que lui doit le Maroc. Alors que son prédécesseur, M. Walter, avait organisé le Maroc comme si le public ne comptait pas, et comme s'il était fait pour se plier aux réclames établis pour la commodité du personnel des P.T.T., M. Dubeauclard s'attacha au contraire à déterminer les besoins du public et à les satisfaire. C'est ainsi que, tout naturellement — il nous a semblé que c'était sans efforts, tant cela venait à point — le public du Maroc eut un comble. Les téléphones ont fonctionné de jour et même de nuit, les courriers ont été distribués dans l'heure de l'arrivée. Les bureaux de postes se sont multipliés, le personnel est devenu aimable, le téléphone automatique est sorti du domaine du rêve et la radio également.

Il paraît que le personnel des P.T.T. a éprouvé, du passage de M. Dubeauclard, de nombreuses améliorations à sa situation. C'est une note de plus à ajouter à la précédente.

M. Dubeauclard nous a ramené de France M. Susini, qui était déjà connu au Maroc. M. Susini lui succède, et il semble que ce sera définitif. Cela diminue les regrets que le départ de M. Dubeauclard nous cause.

VIENT DE PARAITRE

Reflexions sceptiques sur l'amour par Maxime Lefebvre-Despeaux

Un volume 96 pages, 6 francs. En vente chez tous les libraires, et chez Lefebvre, Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse.

Etablissements OROSDI-BACK

TUNIS - 13-15, Rue Es-Sadikia, 22, Rue d'Italie et 2, Rue des Belges
Succursales à BIZERTE et SFAX

Maison vendant le meilleur marché en Tunisie

Jouets et Articles pour Etrennes

Le plus beau choix aux meilleurs prix

Tous les soirs attractions - Visitez nos magasins

Pour Hitler ou contre l'Europe
par Lazare

Un volume de 90 pages, 6 francs. En vente aux Editions Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris, et chez tous les libraires.

Emancipation orientale

Notre excellent et bon confrère le « Progrès de la Haute Savoie » d'Annemasse, le plus important des journaux régionaux du département, publie une information sur l'émancipation de la femme turque qui nous paraît être d'une exactitude très relative car nous avons causé avec des personnes revenant de Constantinople (Stamboul) qui nous ont fait le plus grand éloge de la femme turque évoluée mais la Turquie a perdu le pittoresque d'autrefois du temps de Pierre Loti.

Voici ce que publie notre confrère savoyard qui permettra de juger si notre compatriote a vu juste :

« L'émancipation n'a pas réussi aux femmes turques, si nous en croyons une femme française qui a été sur les bords du Bosphore et qui nous apporte sur la beauté de ces femmes d'Orient un jugement qui n'est pas en leur faveur.

« En effet, d'après Maurice Bedel, la femme turque, du temps où elle ne montrait que ses yeux, exhibait en somme ce qu'elle avait de plus beau en elle et cachait ce qui ne valait pas la peine d'être vu, car, dit-elle : « la plupart sont de taille courte, leurs cheveux manquent de finesse, les hanches sont trop fortement marquées et leur démarche est moins que légère ». Aujourd'hui le voile est tombé et avec lui l'illusion. Pour montrer leur érudition, elles s'enquerraient si une Française de quinze ans connaît, comme une turkesse du même âge, les lois de la gravitation et le principe des vases communicants, si elle sait que la lune est morte, que la figue est un fleur, que l'homme est un singe et que Charlemagne était un Turc.

« Décidément, c'était Mahomet qui avait raison sur le Ghazi. »

Le Diable Boîteux.

Compagnie P. L. M.

Les sports d'hiver dans les Alpes

On vous crie à la ronde : Allez aux Sports d'Hiver. Ils sont la joie, la santé, etc... Oui, mais où aller ? C'est bien simple : aux Alpes françaises.

Vous y pratiquerez les sports d'hiver dans les meilleures conditions possibles : ensoleillement salubre, neige abondante, stations modernement organisées, à moins d'une nuit de chemin de fer grâce à des trains rapides et confortables et, enfin, des combinaisons de billets à prix réduits :

— Billets d'aller et retour de fin de semaine à moitié prix valables du vendredi à midi au mardi à midi;

— Billets d'aller et retour spéciaux valables 15 jours;

— Cartes d'excursions à prix réduit de 15 à 30 jours;

— Billets de famille valables 33 jours et dont la réduction peut atteindre 75 % à partir de la 4^e personne. Une réduction supplémentaire est accordée pour le parcours aller et retour de plus de 400 kms.

Services touristiques de la Compagnie P.L.M., 3, rue Dumont d'Urville, à Alger.

Madagascar serait-elle devenue une île flottante

Les Antsiranais qui possèdent une montre ou une pendule ont dû se demander dans la matinée du onze septembre si leurs appareils à mesurer le temps n'étaient pas détraqués.

En effet, brusquement, entre huit et onze heures, l'heure locale a subi ce matin là un décalage de près de vingt minutes. Sans que rien n'ait pu nous le faire prévoir, nous nous sommes trouvés ralliés d'un grand quart d'heure. Ce n'est plus le quart d'heure de Rabelais, c'est le quart d'heure de Jouvence. Enfoncée la méthode d'Elisabeth Arden.

Il serait cependant grand temps que « qui de droit » s'occupe un peu de ce

nouveau Sport car si nous devons en conclure que la Grande Ile a quitté ses assises (avec cette mousson on ne sait jamais) et fait route vers l'Ouest, nous ne tarderons pas à cette allure à rencontrer bientôt la terre africaine.

Les « Affiches ».

Pour les philatélistes

- 47 timbres violets neufs de 0,25.
- 36 timbres bleus de 0,50.
- 290 timbres verts de 0,10.
- 175 timbres rouges de 0,10.
- 15 timbres verts avec gondole rouge de 2 francs.
- 12 timbres verts violets, de 0,40.
- 150 timbres rouges, de 0,75.
- 400 timbres rouges de 0,02.
- 49 timbres jaunes de 0,05.
- 490 timbres gris de 0,20 surchargés, de 0,30.
- 50 timbres gris, de 0,25.
- 120 timbres jaunes, de 0,15.
- 7 timbres bleus de France à 0,30.
- 125 timbres rouges clairs, de 0,02.
- 10 timbres aviation, de 0,30.
- 5 timbres aviation bleus surchargés, de 1,75.
- 5 timbres aviation rouges, de 1,75.
- 5 timbres aviation bleus, de 1,75.
- 5 timbres aviation violets, de 1,75.
- 545 timbres aviation verts, de 0,25.
- 7 séries, de 22,30.

Un lot de timbres anciens tunisiens et autres pays à céder aux meilleurs prix. S'adresser aux bureaux du journal.

Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes

Avis d'Adjudication

Une adjudication pour l'entreprise du transport des correspondances et des colis postaux à exécuter par voiture automobile, entre Gafsa bureau-gare et vice-versa, aura lieu le 22 janvier, à neuf heures, à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes à Tunis.

Les personnes qui désireraient concourir pour cette entreprise sont invitées à se présenter jusqu'au 15 janvier 1935 inclusivement, à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes (rue d'Angleterre n. 3) à Tunis ou aux bureaux de poste de Gabès, Gafsa, Tozeur, Metlaoui, Sfax, pour y prendre connaissance du Cahier des Charges et des conditions de l'adjudication.

DEMANDEZ PARTOUT LES apéritifs Licari

Station Thermale de KORBOUS

Ses Hôtels remis à neuf.

avec chauffage central, eau courante chaude et froide et grand confort

NOUVEAUX TARIFS REDUITS

Location d'appartements vides à partir de 6 francs par jour
Autocars quotidiens, 22-25 fr. A. R.
REOUVERTURE : 15 NOVEMBRE
Renseignements 5, Avenue de Paris (1^{er} étage)



EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT
6 Lignes
TUNIS

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié en sciences, ancien chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'étranger.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences : Tunis Agence A. Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Echa Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments
DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique.
BUREAUX : 29, Av. Jules-Ferry - TUNIS - Téléph. : 1
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEUX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIETE ANONYME
Capital 400 millions de francs entièrement versés
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis - Béja - Bizerte - Mateur - Monastir - Sfax - Sousse.

ESCOMPTE DE RECOURVEMENTS DE BOURSE - CHANGE

Moulins-Concasseurs

Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{te} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous rens. s'adres. à l'Agence 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 10 h. du matin - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(28^e ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18,96
qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement...
L'acquisition la plus sûre...
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.40

Raymond VALENSI

Ingenieur Architecte
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
4, Rue Al-Djazira, 41

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
1, Rue de Flandres - TUNIS

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défilant toute concurrence.

PHARMACIE BLOCH

L'Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Hammam-Lif

Etablissement
Thermal
Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.

et de 14 h. à 18 h.

TOUS LES JOURS LISEZ

« EXCELSIOR »

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 100 millions de francs entièrement versés
Réserves : 10 millions de francs
Siège Social : F.B.S.I. 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Commerce - Avances sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titre - Garde de Titres
Souscriptions - Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emissions de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc au Grand Liban et du Syrie

En Tunisie :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Sousse, Zarzis, Saida-Abba, Saida-Khemis, Sousse, Zarzis.
Correspondants dans le monde entier

VÊTEMENTS J. BELL



V. DARVAUX

réunis

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements

Civils et

Militaires

Rayon spécial

de décorations

et insignes

Maisons recommandées

A. Hillebert, Archetonne maison Paonessa
Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, Rue de Bretagne - Tunis.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie en face la Poste, Tunis.
Grands Magasins de Nouveautés du Petit Paris - Avenue de France Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires, Tunis-Palme, 17, ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Assoussit.
Grande Fabrique d'Espadrilles, Ripoh Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Le Gérant : E. LUMBRIO
Imp. GOSSE, BASOIN & MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Béja - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'Or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1909.

Restaurant du Japon

7, rue Amilcar - TUNIS -
sert ses repas fèves avec CLOS de l'Archevêché, café et service compris : à 11 francs.

Service à la grande carte à des prix inégalables.
Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.
On prend des pensionnaires
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 13, Rue de Syracuse
Dynamite Gelmine A et N° 1, Peloteurs, Mèches de mines, 3 tissus gond rond - Téléphone 1.39
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque GARGOYLE
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépôttaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Compagnie de Navigation Mixte

COMPAGNIE TOUACHE
Service Maritime entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.
Arrivée à Marseille le jeudi à 11 heures.
Départ de Marseille le vendredi à 11 heures.
Arrivée à Tunis le samedi à 11 heures.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA